

FORMATION S'INSTALLER PAYSAN « Construire et fortifier son projet collectif »

Dates : mercredi 8, jeudi 9 et jeudi 16 novembre 2017

Horaires : 9h00 à 17h00

Lieu : à définir en fonction des participants

Public : Agriculteurs et porteurs de projet ayant un projet agricole en association ou en collectif.

Repas : repas partagé tiré du sac !

Objectif de la formation :

L'objectif de la formation est de permettre aux participants d'acquérir les outils de décisions et de réflexion pour construire un projet d'association solide. Comment gérer les relations humaines? A quoi faut-il faire attention pour travailler ensemble? Sur quoi doivent porter les points d'accord? Comment faire de ses différences une ressource pour l'association? Comment faire fonctionner une entreprise ?

Intervenante :

Virginie Rousselin, Association Tarnaise pour l'Agriculture de Groupe. (2 jours)

Josiane BETTON, formatrice et consultante en création et gestion d'entreprise. (1 jour)

Journée 1 : Définir les motivations profondes et les freins du projet d'association. Bien connaître les différentes raisons du projet d'association.

- Déterminer les motivations évidentes, mais aussi plus profondes.
- Etre capable de lister les forces et faiblesses personnelles dont chacun dispose.
- Apprendre à anticiper les difficultés potentielles et envisager des pistes d'organisations, de solutions (règles...)
- Comprendre et identifier les éléments favorisant une dynamique positive dans un groupe.

Journée 2 : Prise de décision et fonctionnement collectif

- Identifier et mettre en œuvre un processus de prise de décision collective
- Aborder de façon saine et constructive les questions liées à l'argent et trouver des solutions de partage
- Définir les limites privé / associé
- Se projeter dans l'avenir

Journée 3 : Gérer sa société agricole

- Le choix d'une association : conséquences comptables et particularités des sociétés (comptes de capitaux, comptes d'associés)
- Méthode de réflexion sur le choix statutaire d'un collectif
- Les statuts : contenu, importance ; Le règlement Intérieur
- Les apports en société (différentes formes, conséquences juridiques)
- Différentes de formes de sociétés agricoles (GAEC, EARL, SCEA...)

Formation « Construire et fortifier son projet collectif »

Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations

Conditions d'accès :

Cette formation est financée par Vivéa, fonds de formation auquel cotisent les agriculteurs et les cotisants solidaires.

Les formations sont destinées **aux adhérents de l'Ardear Limousin** et en priorité aux agriculteurs, conjoints collaborateurs, aux cotisants solidaires et aux porteurs de projet **éligibles Vivéa**.

Les inscrits s'engagent à **être présent pendant toute la durée** de la formation à laquelle ils sont inscrits.

Tarifs et prises en charge :

Gratuité pour les personnes éligibles Vivéa

Pour les **personnes non éligibles** à ces fonds, **contactez l'animatrice** en charge de la formation **pour connaître les modalités d'inscription**.

L'**adhésion 2017** à l'Ardear est requise pour des questions d'assurance.

Pour une bonne organisation, **merci de vous inscrire, dans les délais**, en nous envoyant le **bulletin d'inscription ci-joint**.

Pour plus d'informations :

Antoine, ARDEAR Limousin

05 87 50 41 03 / ardearlimousin@gmail.com

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Statut pour la formation :

- Agriculteur/trice ou conjoint(e) collaborateur/trice
- Cotisant solidaire
- Porteur de projet inscrit au Point Info Installation
- Autre :

Formalités d'inscription :

- Je joins à ce courrier une attestation MSA ou une attestation du Point Info Installation
- Je viendrais le 1^{er} jour de formation avec l'attestation

A renvoyer avant le 28 octobre 2017

Par courrier :

ARDEAR

Safran - 2 avenue Georges Guingouin

CS 80912 Panazol – 87 017 LIMOGES

Par email :

ardearlimousin@gmail.com